

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3816 - Mardi 09 Février 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Public et privé, l'urgence de travailler en symbiose pour sauver des vies



POLITIQUE :

Le comité Maoré s'en prend à Esstelle Youssouffa

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Février 2021**

Lever du soleil:
06h 04mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fajr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 53mn
Maghrib: 18h 41mn
Incha: 19h 55mn



POLITIQUE :

Le comité Maoré s'en prend à Esstelle Youssouffa

Le collectif des citoyens de Mayotte CCM, présidé par la journaliste Estelle Youssouffa a publié le 05 février 2021 sur le site internet « linfokwezi.fr » de Mayotte une lettre adressée aux autorités françaises. Elle a mis en exergue la dénonciation d'une supposée propagation de la covid-19 par des contaminées venant des autres îles de l'archipel sur Mayotte et la revendication à une France plus sévère envers les Comores indépendantes dans les rapports bilatéraux. Le comité Maoré n'a pas tardé à réagir par une lettre ouverte, réitérant la revendication de l'île comorienne de Mayotte et accusant la présidente du CCM, de vouloir attiser la haine envers la population comorienne en générale et entre les Mahorais en particulier.

"Mayotte doit retrouver la paix et la sécurité. Il nous est impossible de surmonter la crise du coronavirus tant que les Comores envoient chaque jour sur nos plages ses ressortissants contaminés. Nous estimons que la République des Comores doit régler la facture de son inconséquence et assumer les dépenses publiques occasionnées

par ses ressortissants. Mayotte ne peut pas continuer à payer les frais de ses bourreaux. Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les revendications du collectif des citoyens de Mayotte et souhaitons vous demander de prendre en compte nos attentes pour la conférence de haut niveau prévue le 8 février entre vous et votre homologue comorien », lit-on sur la lettre d'Estelle Youssouffa, présidente du Collectif des Citoyens de Mayotte adressée au premier-ministre et au ministre des affaires étrangères français.

A cet effet, le comité Maoré n'a pas tardé à réagir par une lettre ouverte. Il accuse la présidente du CCM de vouloir « attiser la haine » entre les Mahorais en particulier et envers la population comorienne en général. « En faisant lecture de vos vomissements sur la situation des Comoriens vivants chez eux à Mayotte, il me semble que vous ignorez beaucoup de choses sur l'histoire des Comores et j'en suis persuadé que si feu Zaina Mdere était vivante, elle aurait renié vos origines. La situation du KO intercommunautaire qui sévit à Mayotte n'est pas fortuite, mais elle est la conséquence d'une stratégie savamment planifiée par la France qui est

d'ailleurs identique à celle des Caraïbes », répond sur sa lettre, le président de comité Maoré, Youssouf Aticki.

Ce dernier reste convaincu que « le flou inventé » pour embrouiller les deux parties ne peut être remédié par cette France au discours haineux, mais d'abord par les Comoriens des quatre îles qui connaissent la souche du processus de « l'indépendance bafouée ». « Vous entendre agir ainsi prouve à suffisance votre amateurisme politique et surtout votre ignorance sur les vraies intentions néocolonialistes et oligarques de la France. Vous n'êtes qu'un pion à la solde des autorités françaises pour renforcer la mainmise de cette France nostalgique de son empire colonial, et son occupation illégale sur l'île comorienne de Mayotte », poursuit-il, avant d'ajouter que « nous précisons et n'en répétons jamais assez que nos quatre îles telles que reconnues par le droit international forment un archipel unique et indivisible. Mayotte est comorienne et le restera à jamais ».

Selon lui, le message adressé à la France n'est autre que pour leur montrer qu'elle sait parler et écrire le français et rien de plus. « Les Comoriens de Mayotte, c'est-à-dire



Atick Youssouf président du Comité Maore.

les Mahorais autochtones se sont persuadés de la duperie de la France et ont même changé de discours. Vos sorties impulsives et médiatiques n'ont d'autres qualifications que susciter la haine et la division d'une population déjà fragilisée par la présence clandestine de la France sur une de nos îles », poursuit le président du Comité Maoré.

Pour terminer, cet avocat au barreau de Moroni montre qu'Estelle Youssouffa n'est pas invitée au rendez-vous prévu entre la France et les Comores dans le cadre des échanges et les négociations sur les

relations bilatérales et sur la question de l'occupation de Mayotte. « Vous ne le serez pas et vous ne le méritez pas. A l'évidence, sachez que la politique française sur cette partie du territoire comorien est de recevoir les binationaux franco-comoriens qui vont vous remplacer en raison de votre incompétence, de votre manque de professionnalisme et de votre mission d'esclave volontaire inachevée » conclut-il.

Nassuf Ben Amad

HABARI ZA UDUNGA

Géostratégie sous les cocotiers : le maillon faible

Les habitants et le microcosme politique des îles de la lune ne savent plus à quel saint (cheikh) se vouer dans les débats qui se mènent pour en faire de l'île de Maoré une base arrière autour de l'énorme projet gazier du Mozambique et les expulsions à tour de bras qui se déroulent à ciel ouvert en pleine crise sanitaire et opérées par les autorités gauloises dans un silence assourdissant des nos autorités nationales.

Nous avons rappelé une fois que la pointe de Nioumachouoi (Mohéli) est à 350 km de la ville de Pemba dans la province de Cabo Delgado au Mozambique voisin, région riche en gaz naturel dont l'exploitation génère beaucoup de tensions politiques et sociales. Selon les dires d'un diplomate gaulois dans un site spécialisé : « Madagascar, les Comores et Maurice sont redevenus une priorité de notre politique africaine. Cette région est au cœur de nombreux enjeux géostratégiques."

En effet, il est rappelé que la France lorgne particulièrement sur les ressources pétrolières et gazières offshore. Total vient de racheter les actifs d'Anadarko au

Mozambique et est en passe de le faire en Afrique du Sud. Avec une participation de 26,5%, la multinationale française est désormais le principal opérateur de gaz naturel liquéfié (GNL) au Mozambique, un pays qui dispose de gigantesques réserves de cet hydrocarbure.

Pour notre pays, il n'est plus à cacher que ces ressources existent aussi dans nos eaux territoriales et pourraient même se trouver sous nos frontières maritimes avec le Mozambique. Le gouvernement a-t-il analysé cette situation vis-à-vis de ce projet et est-il conscient des effets collatéraux potentiels ?

Nous l'écrivons souvent, les îles de la lune même si elles se prennent de temps en temps comme étant le centre du monde, ont toujours été à la remorque d'intérêts qui les dépassent. L'ancienne puissance tutrice comme aimait à l'appeler le Mongozi, a toujours su manœuvrer pour mettre ses pions là où il faut. Il faut aussi le reconnaître, nous avons été toujours avares d'initiatives hardies. N'oublions pas que dans cette histoire de pétrole notre positionnement géographique devrait nous amener à avoir les cartes en mains pour éviter de nous trouver en porte à faux avec les grands voisins de la région. En effet, nous sommes considérés, à

tort ou à raison, comme étant le maillon faible dans la zone.

Pour en revenir à la géostratégie, il faut comprendre que nos îles sont au centre d'enjeux qui les dépassent dans la mesure où le monde actuel est constitué de blocs dont on a le plus grand mal à définir les contours. Le problème est quand on examine les comportements de notre classe politique, on

est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements.

En définitive, on en arrive à se demander si ce n'est pas la rue et les réseaux sociaux, qui dirigent les faits et gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos

grands hommes. Aussi tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouvelant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom.

Mmagaza



Demande de proposition pour la fourniture de service d'entretien et de nettoyage des locaux de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche une société de nettoyage professionnelle pour s'occuper à entretenir et nettoyer son bureau à Mkazi.

Les sociétés intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : azaki@peacecorps.gov avant le 19 Février.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au 360 01 03.

CORONAVIRUS

Public et privé, l'urgence de travailler en symbiose pour sauver des vies

Les décès à Samba continuent de faire parler. Les mauvaises langues fustigent ce site, pour le nombre de morts enregistrés ces dernières semaines (une trentaine) par ce site d'isolement. Le secrétaire général du ministère de la santé fait savoir que dans cette guerre contre la Covid-19, les hôpitaux privés et publics devraient travailler en symbiose, mais il pense que certains ne l'ont toujours pas encore compris.

Depuis le début de cette deuxième vague, plusieurs patients en transit dans des cliniques ont perdu la vie à Samba, probablement en raison d'une prise en charge tardive. Une situation qui commence à interpeller l'opinion publique et les professionnels de la santé. Alors que des médecins et

infirmiers travaillent sans relâche jour et nuit pour sauver des vies, ils sont aujourd'hui injustement indexés. La réalité, en est que dans cette gestion de crise, certaines personnes sont encore cloîtrées dans la culture de la honte. Craignant le pire, elles mettent leur vie en danger. Dans cette situation, les cliniques privées n'ont pas toujours les équipements nécessaires pour prendre en charge une personne atteinte d'une grande pneumonie en l'occurrence les sujets Covid-19, qui demandent une assistance de haute mesure.

Sur certains décès enregistrés à Samba, la plupart d'entre eux ont été transférés dans les derniers instants, à un stade où le site de Samba ne plus rien faire. Sans exonérer le management du site de Samba, les cliniques ont aussi une

part de responsabilité. Certes, l'on ne peut pas interdire un patient d'aller se soigner dans sa clinique de préférence, mais en observant de plus près, la crainte et le poids de la honte induisent en erreur. Ces patients n'ont peut être pas reçu le protocole du traitement à temps réelle.

Interrogée sur les normes d'ouverture d'un clinique et les sanctions pour le non respect de la déontologie, la vice-présidente du conseil des l'ordre des médecins, Hadjira Abdoulouf fait savoir que l'ordre se base sur des preuves pour sanctionner un des leurs. En effet, il y a des normes pour ouvrir un cabinet ou une clinique. L'intéressé doit se conformer avant de l'ouvrir. Pour ce qui est de l'inspection, tout revient au ministère de tutelle. « Nous sanctionnons un médecin

lorsque il y'a une dénonciation avec des preuves à l'appui d'un patient ou un membre de sa famille. S'il y a une gravité, nous nous autosaisissons », souligne-t-elle. En cette période de crise de covid-19, les médecins doivent respecter les normes de cet exercice. « Personnellement, un médecin qui garde un patient Covid-19 dans sa clinique, ne respecte pas la déontologie. Ce médecin risque d'amplifier la chaîne de contamination. Ces patients Covid doivent passer par les canaux mis en place pour cette gestion de crise », précise-t-il.

Quant au secrétaire général du ministère de la santé, Jean Youssouf, il explique de son côté que lors de la première vague, le chef de l'Etat avait demandé que le privé rejoigne le public pour mieux lutter contre la Covid-19 dans le

pays. « Malheureusement, certains n'ont pas compris ; raison pour laquelle, nous avons des problèmes aujourd'hui. Il y'a des normes pour ouvrir une clinique, et tout le monde doit se conformer à ces règles là », dit-il, avant d'ajouter que « certains n'ont pas les équipements nécessaires pour prendre en charge des malades. Il faut que la population rompe avec la culture de la honte. Cette maladie touche toutes les couches et elle est mortelle. Rendons nous à l'évidence en faisant confiance à nos médecins et cessons l'automédication. Car nous, la population, nous avons notre part de responsabilité ».

Andjouza Abouheir

COVID-19

Un suivi psychologique des patients Covid-19 est recommandé



Dr Assoufouline

Après la réunion de la semaine dernière avec le président de la République, le coordinateur chargé de la lutte contre le coronavirus à Anjouan est revenu sur les points essentiels de la réunion avec la presse. Selon lui, le patient covid-19 devrait avoir un suivi moral qui va lui permettre de se relever entièrement de la maladie.

Juste après la réunion avec le président de la République, le docteur Assoufouline Mohamed s'est entretenu avec la presse et a beaucoup insisté sur la prise en charge psychologique des personnes atteintes du Covid-19. D'après lui, il est urgent que le patient covid soit pris en charge psychologiquement pour son inté-

gration dans la société. « Nous avons constaté que certains patients guéris ont des séquelles graves. Ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes soit par l'angoisse, la confusion, le sentiment de culpabilité ou de la honte. Et pour faire face à cette situation, il faut à tout prix que ces patients guéris soient accompagnés moralement pour sortir de l'impasse », démontre-t-il.

Notre interlocuteur est revenu également sur le déni de la population. Certains pensent que les hôpitaux sont des mouiroirs. Cette appréhension des habitants vis-à-vis d'une éventuelle admission au site de prise en charge s'est en effet transformée en une véritable psychose. « Il y a beaucoup de décès communautaires. Certains ont été testés positifs au

Coronavirus mais aucun d'eux n'avait fait l'objet de son vivant, d'un suivi médical par les équipes de gestion de la Covid-19. Le défi majeur est de faire en sorte de pousser les gens à venir se dépister dans les hôpitaux, dès qu'ils présentent les premiers symptômes, d'où l'intégration d'une adhésion rapide de la population. Et jusqu'à présent, nous n'avons pas eu toute l'adhésion de la communauté » déplore-t-il.

Le coordinateur insulaire de l'île d'Anjouan montre que le pays n'a pas été moins préparé pour cette deuxième vague. « Nous devons être vigilants. Les tests devront se faire au niveau des aéroports et ports pour éviter les mauvaises surprises », sollicite-t-il.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

L'association Tous pour Mohéli et les comoriens contre la covid-19 à la rescousse du CHRI de Fomboni

« Tous pour Mohéli et les comoriens contre la covid-19 » est une initiative de Mme Celine Peteille-Ducret, une française mais comorienne de cœur et d'adoption résidant à Mayotte et en métropole. Une cagnotte a été lancée le 8 janvier et la mobilisation a reçu des dons des amis de France, Belgique et de la diaspora comorienne d'un peu partout. Le CHRI de Fomboni fût le premier bénéficiaire à Mohéli.

La CVMCC (coordination des volontaires Mohéli contre la covid-19) en partenariat avec le Croissant rouge comorien a réceptionné samedi dernier du matériel de

prévention contre la covid-19. Il s'agit de 5600 masques chirurgicaux, 1000 masques FFP2, 298 gels et 6000 gants envoyés par Celine Ducret depuis le 15 janvier abord d'EWA Air avant d'être embarqué sur Al Yasmine vers Mohéli. Ce matériel qui s'ajoute à l'eau minérale, un don du collectif des mohéliens résidant à Ngazidja a été distribué au CHRI de Fomboni.

« Tous les services du CHRI en ont bénéficié et chaque patient de Covid-19 a reçu également un cageot d'eau minérale », indique Madi Bouchrane, le superviseur de la CVMCC. Ce dernier montre que la distribution d'eau minérale aux patients de la covid-19 sera régulière

car « nous avons un stock suffisant », précise-t-il.

La distribution du matériel de prévention contre la pandémie va se poursuivre, selon le superviseur de la CVMCC dans tous les centres de district, les postes de santé de l'île ainsi qu'à la santé militaire mais aussi à l'ORTC. La coordination des volontaires a également remis au CHRI de Fomboni de l'huile (20 litres) qui va servir à entretenir la machine à produire l'oxygène. Un don envoyé également par le collectif des mohéliens résidant à Ngazidja qui s'ajoute avec leur don de masques, sel pour produire du chlore et des pulvérisateurs.

Riwad



Remise masques Mohéli.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
SECRETARIAT GENERAL
UNITE DE GESTION DE PROJET
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE
Financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/UGP/PAGF du 08 Février 2021 « Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) de Projet »

L'Union des Comores envisage à travers le nouveau Plan Comores Emergent, de devenir un pays prospère, attractif et bien gouverné dans le but d'optimiser la mobilisation des ressources humaines et financières du pays afin d'atteindre l'émergence du pays 2030.

Le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), **Un(e) Coordonnateur(trice) National(e)**.

Le PAGF entend appuyer le Gouvernement comorien dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques en Union des Comores.

Plus spécifiquement, le projet prévoit :

- 1- De renforcer le pilotage des réformes dans la gestion des finances publiques
- 2- D'accroître les performances de l'administration dans la mobilisation des

recettes fiscales

3- D'améliorer la programmation, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget de l'Etat

4- D'accroître les compétences professionnelles des personnels de l'administration en charge des finances publiques

PROFIL REQUIS (cf. TDR pour le profil complet) :

- Au minimum un diplôme supérieur universitaire de niveau Bac + 5 du type Master 2 en Economie, Finances, Administration publique ou domaine assimilé en rapport avec le champ d'intervention du PAGF ;

- Au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles cumulées dans les domaines du développement économique, de la gestion des finances publiques et du pilotage d'activités ;

- Expérience minimum de dix (10) ans dans la coordination/direction des projets ou des structures publique ou privée ;

- Avoir une bonne connaissance des enjeux, stratégies, programmes et contraintes de gestion des finances publiques aux Comores ;

- Expérience de travail avec les partenaires au développement dans le secteur des finances publiques ;

- Leadership prouvé, compétences interpersonnelles et capacité de gérer, de développer et de motiver des équipes pluridisciplinaires ;

- Expérience confirmée dans le développement et le maintien de liens institutionnels ;

- Excellentes capacités organisationnelles, de planification et d'analyse ;

- Avoir de bonnes connaissances informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Outlook, etc.) et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable

sur quatre (04) ans au maximum.

Les candidats intéressés par le poste, de **nationalité comorienne**, sont invités à récupérer les **Termes de référence** (TDR) sur demande à adresser à : contact@srays.mg et à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française.

Les dossiers de candidature, portant mention de l'intitulé du poste souhaité, doivent être,

- * Soit envoyés par e-mail à l'adresse : contact@srays.mg

- * Ou déposés, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, sous pli fermé à l'adresse :

QUARTIER CABLES DE LYON – IMPASSE 2 (Ancien Consulat de Madagascar) Tél. +269 773 18 69 – Moroni - Comores

Au plus tard le lundi 22 février 2021 à 16 heures, heures locales.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
SECRETARIAT GENERAL
UNITE DE GESTION DE PROJET
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE
Financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/UGP/PAGF du 08 Février 2021 « Recrutement de l'équipe de la Coordination du Projet »

L'Union des Comores envisage à travers le nouveau Plan Comores Emergent, de devenir un pays prospère, attractif et bien gouverné dans le but d'optimiser la mobilisation des ressources humaines et financières du pays afin d'atteindre l'émergence du pays 2030.

Le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE),

- **Un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère)**,

- **Un(e) Responsable de la Passation des Marchés,**

- **Un(e) Responsable Suivi et Evaluation.**

Le PAGF entend appuyer le Gouvernement comorien dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques en Union des Comores.

PROFIL REQUIS (cf. TDR pour le profil complet) :

1. Le/La Responsable Administratif/ve et Financier(e) (RAF)

- Au minimum, avoir un diplôme supérieur universitaire de niveau Bac + 5 en Gestion, en Contrôle de gestion, Comptabilité et Finance, Audit, Administration, Economie du type Master, MSTCF, DESCF, DESS;

- Avoir au moins 10 (dix) ans d'expériences professionnelles cumulées dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la

gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion ;

- Maîtriser les logiciels comptables usuels et les systèmes informatisés de gestion de projets de développement ;

- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et en analyse financière ;

- Faire preuve d'une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la gestion administrative, financière et comptable des projets de développement ;

- Justifier d'au moins trois (03) références professionnelles ;

- Maîtriser les logiciels courants (Microsoft Office, Bases de Données, Internet) ;

- Bonne connaissance de la législation fiscale et la législation du travail en vigueur.

2. Le/La Responsable de la Passation des Marchés (RPM)

- Un niveau minimum Bac + 5 sanctionné par un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit, Economie, Gestion ou équivalent de type Master 2 ;

- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés par l'AFD ou d'autres partenaires au développement ;

- Une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés aussi bien nationales que de l'AFD ;

- Une bonne connaissance du code des marchés publics des Comores ;

- Une bonne connaissance de la langue française de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement avec les acteurs et partenaires du projet, la hiérarchie et une aptitude au travail en équipe ;

- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;

- Une maîtrise des logiciels courants (Microsoft Office, Bases de Données, Internet).

3. Le/La Responsable du Suivi et Evaluation (RSE)

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 ans minimum) en Economie, Statistique, Sociologie, ou tout autre diplôme équivalent.

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les projets de développement dont au moins deux (2) ans à un poste de suivi des activités opérationnelles et/ou de gestion d'un système de suivi des résultats ;

- Justifier d'une expérience avérée de préparation de plan de travail budgétisé annuel de projet ;

- Justifier d'une expérience dans la mise en place de bases de données liées au suivi-évaluation de projets

- Maîtriser les enjeux, méthodes et outils de suivi de la performance et de gestion axée sur les résultats dans un environnement de projet ;

- Maîtriser l'outil informatique, les logiciels de gestion de projets, les logiciels de statistiques, de gestion de base de données et de cartographie ;

- Justifier d'une expérience dans la mise en place de bases de données liées au suivi-évaluation de projets.

DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable sur quatre (04) ans au maximum.

Les candidats intéressés par le poste, de **nationalité comorienne** et ayant une **parfaite connaissance du Français**, sont invités à récupérer les **Termes de référence** (TDR) sur demande à adresser à : contact@srays.mg et à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française.

Les dossiers de candidature, portant mention de l'intitulé du poste souhaité, doivent être,

- * Soit envoyés par e-mail à l'adresse : contact@srays.mg

- * Ou déposés, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, sous pli fermé à l'adresse :

QUARTIER CABLES DE LYON – IMPASSE 2 (Ancien Consulat de Madagascar) Tél. +269 773 18 69 – Moroni - Comores

Au plus tard le lundi 22 février 2021 à 16 heures, heures locales.

Le 22 janvier dernier, BRIG-GEN GETACHEW FAYISA, nouveau président des réunions des organes directeurs a adressé une lettre au directeur de cabinet du président de la république chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali au poste de président de la force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF). Le nouveau dirigeant rassure à son prédécesseur local qu'il a laissé une organisation aux ambitions claires.

C'est en janvier dernier que le directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, Youssoufa Mohamed Ali a cédé la présidence des réunions des organes directeurs à Brig-Gen Getachew Fayisa. Ce dernier a saisi l'opportunité de s'adresser au chargé de la

DÉFENSE :

Brig-Gen Getachew Fayisa succède à Youssoufa Mohamed Ali à la tête de l'EASF

défense comorien, pour lui faire part de son appréciation quant aux actions accomplies étant à la tête de l'organisation. « Au nom de la Force en attente de l'Afrique de l'Est et en mon propre nom, je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude pour les conseils et le soutien que l'Union des Comores n'a cessé d'apporter à l'organisation depuis que vous avez pris en charge la présidence des réunions des organes directeurs de l'EASF. Ces précieux conseils ont aidé à

orienter l'organisation vers de nouveaux sommets », lit-on dans la lettre du nouveau président.

Pour ce dernier, l'appui technique que les Comores ont apporté à l'EASF est capital et promet un avenir clair de l'organisation. « La force en attente de l'Afrique de l'Est a accompli de grandes choses sous la direction de l'Union des Comores et nous prenons acte des rôles importants et stratégiques joués par tous les niveaux de direction depuis le sommet ministériel,

le niveau des chefs de la défense et le niveau des experts. Je saisis cette occasion pour confirmer qu'en cédant la présidence des réunions des organes directeurs, vous avez laissé à l'EASF une meilleure organisation qui se concentre clairement sur un plus grand avenir », précise-t-il.

Le nouveau patron a rappelé que grâce à la conjugaison de plusieurs conseils que le chargé de la défense a su présider, l'organe a beaucoup évolué. « La grande sagesse dont

ont fait preuve les dernières réunions des organes directeurs qui se sont tenues à Kigali, au Rwanda au cours desquelles les conseils retenus ont pu aboutir à l'adoption d'un plan stratégique qui servira de feuille de route pour les cinq années à venir », rassure à titre de reconnaissance le successeur de Youssoufa Mohamed Ali.

Kamal Gamal

FÉDÉRATION COMORIENNE D'ATHLÉTISME

Mohamad Attoumani Mdere : " Le confinement est source de démobilisation et d'affaiblissement des athlètes "

Aux Comores, les activités en groupe, notamment sportives, sont acculées dans un 2e confinement. Mohamad Attoumani Mdere, fraîchement élu patron de la Fca, même soucieux de la protection des sportifs contre la propagation de la covid-19, affiche un visage relativement ridé. Dans les compétitions internationales, les Comores attendent de resplendissants résultats. Mais, est-ce possible sans entraînements et/ou confrontations préalables ? Il répond à nos questions. Interview.

Question : Le sport est acculé dans un 2e confinement, qui signifie arrêt des activités. Comment la Fédération Comorienne d'Athlétisme (Fca) interprète la situation ?

Mohamad Attoumani Mdere : La covid-19 a constitué un danger public. Mais, le variant sud-africain est plus meurtrier. La pandémie est une préoccupation internationale. Le monde a produit des protocoles qui doivent s'adapter dans les pays respectifs en relation avec les comités scientifiques. Les protocoles vont être soumis aux autorités compétentes le moment opportun. Mais, sportivement, la suspension des activités constitue une source d'engourdissement, de démobilisation d'affaiblissement des athlètes.

Question : Vous venez d'être élu président de la Fédération Comorienne d'Athlétisme (Fca), avez-vous déjà rencontré les proches collaborateurs de l'institution ?

MAM : Oui, mais avec la menace pandémique, on privilégie le télétravail. Et à l'aide du compte WhatsApp du bureau exécutif, les échanges, ainsi que les réunions, se déroulent bien. L'objectif de mon mandat, c'est rassem-

bler, mobiliser et intensifier les regroupements, régionaux, nationaux et même internationaux afin de voir des athlètes performants, masculins et féminins, formés sur place, prendre part aux Jeux Olympiques et leur offrir la chance d'une moisson de médailles aux prochains Jeux des îles de l'Océan indiens, animés à Madagascar en 2023.

Question : Nous avons rencontré distinctement de hauts responsables des ligues insulaires (Moili et Ngazidja). Ils déclarent avoir élaboré leur plan d'action annuel, dossiers chiffrés à l'appui. La Fca est-elle en mesure de financer ces perspectives ?

MAM : Nous avons la chance de bénéficier d'une bienveillance financière de la Fédération internationale d'Athlétisme (Iaaf, en anglais). Notre fédération dote les trois ligues de l'Archipel (Moili, Ndzouani et Ngazidja) des subventions annuelles. Mais l'état d'urgence sanitaire a déclenché un regrettable dysfonctionnement, indépendant de la volonté des responsables financiers. Vis à vis de notre ministère, un consensus s'est dégagé pour la régularisation administrative des différents clubs. C'est aussi une action d'accompagnement.

Question : Quelle sera le plan de relance de la Fca, après la levée des restrictions sanitaires ?

MAM : En concertation avec le bureau exécutif, ainsi que les cadres techniques nationaux et étrangers, une feuille de route est déjà au menu. Nous nous sommes penchés sur les nominations, les manuels de procédure, le budget de fonctionnement, et les activités qui vont pratiquement suivre. Dans cette ardeur, des entraîneurs, des officiels et des

dirigeants, liés par un accord de collaboration avec la Fédération Comorienne du Sport Scolaire et Universitaire depuis 2016, s'atteleront au planning.

Question : Il y a dix ou douze ans que des officiels, coordinateurs et arbitres des compétitions, ont tourné le dos à la Fca. A tort ou à raison, vos proches les qualifient des déstabilisateurs. Pensez-vous tendre la main à ces techniciens dans l'espoir de rendre solide et solidaire la communauté de la discipline ?

MAM : Je suis un homme de dialogue, et qui ai une vision pour mon quadriennal. Je compte sillonner les îles pour rencontrer les amoureux de la discipline et effectuer de larges échanges. Cette pratique servira aussi des actions de sensibilisation. La porte de la Fca reste ouverte à toutes les personnes de bonne volonté et qui adhèrent à la vision du bureau exécutif. L'objectif, c'est le développement de l'athlétisme, cette discipline-mère du sport.

Question : « Où en sommes-nous avec vos projets "Kids Athletics" ?

MAM : La convention tripartite, Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francohonie (Confesjes) / Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (Confemen) / Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (Aifa) n'a pu engendrer les résultats escomptés. Aujourd'hui, on a l'espoir qu'avec le projet de l'Agence Française de Développement (100.00 euros) de promouvoir des activités sportives au primaire avec une convention quadripartite Athletic, tout se développera. L'optique d'une vaste formation des encadreurs techniques, des formateurs des forma-



Président de l'Athlétisme comorien Mohamadi Athoumani Mdefre.

teurs, des enseignants, etc, sous la supervision de la Fca et du Ministère de l'Éducation Nationale, est incluse ».

Question : Qu'attendez-vous du Comité Olympique des îles Comores (Cosic) ?

MAM : Le Cosic est la haute instance-ressource du sport comorien. Considérant notre volonté de multiplier des stages de formations, de recyclage et de perfectionnement, son accompagnement sera précieux par le biais de la solidarité olympique.

Propos recueillis par BM Gondet

SOCIÉTÉ

Chazna, 11 ans, décédée faute d'oxygène à l'hôpital

Une fillette de 11 ans a rendu l'âme le soir du vendredi 5 février dernier par manque d'oxygène à l'hôpital de Mitsamiouli. Une nouvelle qui a à nouveau alerté l'opinion publique sur une défaillance du système de santé dans le pays.

Elle était d'abord hospitalisée pendant 4 jours à Moroni. Après être rentrée à la mai-

son jeudi 4 février, elle a commencé à avoir des complications. Ses parents l'ont vite conduite à l'hôpital de Mitsamiouli. Son état ne se stabilise toujours pas. Elle nécessite une assistance respiratoire. Son père en a fait appel sur Facebook, ce qui porte à croire que l'hôpital en était dépourvu. Une information qui ne sera jamais démentie d'ailleurs. L'enfant doit être conduite à Moroni pour une prise en charge adéquate.

Malheureusement, elle a perdu la vie sur le trajet, dans cette ambulance qui n'avait pas d'oxygène.

« Notre hôpital manque de tout, même le plus élémentaire pour les premiers soins » nous confie une source médicale. Rappelons que le ministère de la santé à travers le projet Pasco a reçu des ambulances médicalisées et chaque pôle et district sanitaire devrait en bénéficier pour justement éviter de tels dra-

mes. « C'est aux districts de faire la liste d'approvisionnement en oxygène mais tout compte fait le ministère va étudier de près ce problème et nous allons demander le rapport afin de savoir ce qui s'est passé exactement », nous concède Jean Youssouf, le secrétaire général du ministère de la santé.

Cette affaire relance le débat sur les défaillances de notre système de santé. Dans une courte vidéo qui a

beaucoup circulé sur Facebook, le rappeur Cheikh Mc a violemment pris à partie les gouvernants, les accusant d'indifférence face aux problèmes sociaux, alors qu'ils sont prompts à s'acharner sur les citoyens qui ne partagent pas leur opinion politique.

Andjouza Abouheir



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJE
Réf. n°2021/001/ MAPE/PIDC/AMI/UDEB

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE POUR L'ADOPTION D'UNITÉ PILOTE DE DESTILLATION D'ÉCONOMIE D'EAU ET DE BOIS AUX COMORES »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, en vue de recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude technique pour l'adoption d'unité de distillation d'économie d'eau et de bois aux Comores, dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présentes termes de références.

2. Objectif de la mission

L'objectif global de la mission consiste à

réaliser une étude d'évaluation technique, environnementale et économique, des unités de distillation existantes en vue de mettre en place une unité pilote de distillation plus économique en eau et en bois.

3. Missions et tâches :

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec l'Office National de Vanille, le Consultant sera responsable des tâches suivantes:

- Mener une évaluation préliminaire sur les unités de distillation au niveau national ;
- Entretenir avec les acteurs directement impliqués, les responsables d'associations et organisations des produits de rente ;
- Identifier les forces et faiblesse des coopératives, groupements et entreprises de distilleries et proposer toute amélioration nécessaire ;
- Identifier les alambics au niveau national ;
- Évaluer l'impact social, environnemental et économique de chaque alambic ;
- Établir un diagnostic identifiant les contraintes majeures qui limitent l'investissement ainsi que les opportunités et potentialités de distillation d'économie d'eau et bois ;
- A partir de l'analyse diagnostique et des mesures/actions identifiées, proposer les mesures prioritaires à mettre en œuvre en fonction de leur contribution à la mise en

place d'unité pilote de distillation et la préservation de l'environnement ;

- Proposer un modèle d'unité pilote de distillation à économie d'eau et de bois
- Appuyer à l'opérationnalisation à cette unité pilote de distillation à économie d'eau et de bois

4. Profil du consultant

- Être diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac+5 minimum) en agroéconomie, en développement local ou toute autre discipline apparentée ;
- Posséder une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la distillation des huiles essentielles ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des cultures de rentes ou le développement de projets d'appui aux filières de rentes ;
- Avoir des connaissances dans le secteur de l'agroalimentaire et de l'agrobusiness ;
- Justifier d'une expérience l'encadrement des organisations professionnelles communautaires d'au moins 2 ans ;
- Avoir réalisé ou assisté au moins une mission similaire ;
- Une bonne connaissance des problématiques du développement des filières agricoles, notamment la filière des cultures de rente

aux Comores ;

- Avoir une bonne connaissance et des compétences en évaluation des impacts environnementaux sur la distillation d'huile essentielle ;

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et détaillé,
- Les copies légalisées des diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise,
- Les attestations de travail.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 février 2020 à 14 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/001/MAPE/PIDC/AMI/UDEB, au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER Moroni. Email projetpidc@gmail.com

Lancé le 9 février 2021



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Réf. N°2021/001/MAPE/PIDC/AON

Pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique et des produits plastiques pour le compte du Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) en deux lots au bénéfice du Centre Laitier de Mremani à Anjouan

Lot 1 : Acquisition d'un véhicule frigorifique ;

Lot 2 : Acquisition de 50 000 bouteilles et 50 000 pots de yaourt à boire

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu le crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour un montant de **25 millions des dollars Américains** pour financer le projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC), et a l'intention d'utiliser une partie de crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : acquisition d'un véhicule frigorifique, 50 000 bouteilles et 50 000 pots de yaourts à boire pour le centre Laitier de Mremani en Anjouan en deux lots distincts cités ci-dessus.

2. Le Ministère en Charge de l'Agriculture de la Pêche et de l'Environnement (MAPE) à travers le Projet

Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) sollicite des offres de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique, des bouteilles et pots de yaourts au bénéfice du Centre Laitier de Mremani à Anjouan.

3. La passation de Marché sera conduite par Appel d'Offres national (AON) tel que défini dans les Règles de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs, dans le cadre de financement de projets d'investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.), ouvert à tous les soumissionnaires de tous pays éligi-

bles tels que définis dans le règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétariat du PIDC et prendre connaissance du document d'appel d'offre à l'adresse suivante :

Bureau du PIDC/ Ministère de l'Agriculture de la Pêche de l'Environnement, Mdé ex-Cfader Moroni, BP /41. email projetpidc@gmail.com de 8h 00 à 15h 00 du lundi au vendredi.

5. Le soumissionnaire intéressé peut obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paie-

ment en espèce non remboursable de **15 000 francs Comoriens.**

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 février 2021 à 12 H 00.**

7. La soumission des offres par voie physique ou électronique est autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **trois cent mille (300 000) francs Comoriens par lot.**

Lancé le 09 février 2021